

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole orientation paysan-herboriste

Formation diplômante en présentiel - Diplôme de niveau 4 permettant d'obtenir le
"BP - Responsable d'entreprise agricole" - N° RNCP 38093 | Certificateur : Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire | date de publication 13/10/2023

5 octobre 2026- 25 juin 2027

21 septembre 2026 pour les candidats non-titulaires d'un diplôme de niv 4



RÉFÉRENCES :
FORMACODE : 21052 CPF : 2161

LIEU : CFPPA de Nyons

DURÉE : 956 heures en centre et
280 heures en stage pratique pour
un parcours complet.
Réduction de parcours selon le
profil (paragraphe "Rythme de la
formation")

PUBLICS CONCERNÉS :
Porteur de projet dans le cadre de
l'installation agricole

PRÉREQUIS :
Avoir au moins 18 ans

100 % de réussite à l'examen
(2025)

86 % de satisfaction (2025)

Taux d'insertion professionnelle
du BPREA sur les 3 dernières
sessions : 63 % dont 45 % en
agriculture

Formation BPREA réalisée
depuis 28 ans
30 promotions - 803 stagiaires

OBJECTIFS

- **S'installer en tant que producteur, cueilleur et transformateur** de plantes aromatiques et médicinales sachant **apporter des conseils éclairés à ses clients**, en élaborant son projet tout au long de la formation.
- **Obtenir la capacité professionnelle agricole** pour pouvoir prétendre aux aides à l'installation (DJA, prêts JA...), accéder au foncier.

CONTENU DE LA FORMATION

C1 - Se situer en tant que professionnel (70h)

- Développer une culture professionnelle avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire leurs fondements, leur organisation

C2 - Piloter le système de production (140h)

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gérer le travail
- Se positionner en tant que paysan-herboriste

C3 - Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (315h)

- Combiner et mettre en œuvre la conduite des productions (agro, itinéraires techniques, matériel...)
- Choisir et mettre en œuvre une cueillette en milieu naturel, botanique
- Histoire et actualité autour des usages des PPAM, recherche bibliographique
- Connaître les champs d'application des plantes médicinales

C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise (140h)

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale, juridique et sociale

C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise (70h)

- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
- Connaître la filière PPAM
- Connaître la réglementation de la commercialisation des produits à base de PPAM
- Donner des informations aux clients, posture du paysan-herboriste

C6 - UCARE Transformation des PPAM (105h)

- Séchage
- Distillation et conditionnement
- Formes galéniques
- Cosmétique
- Réglementation autour de la transformation
- Qualité et traçabilité
- Hygiène et bonnes pratiques de fabrication
- Pharmacognosie

C7 - UCARE au choix parmi celles du CFPPA de Nyons ou dans d'autres centres (70h)

Modules divers :

- Suivi, accompagnement, bilan (35h)
- Laïcité, citoyenneté, valeurs de la République (4h)
- Techniques de recherche d'emploi (7h)

Stage pratique : période d'application en milieu professionnel (280h)

Total du parcours centre + stage pratique (parcours complet) : 1 236 heures



RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Isabelle GREGOIRE, référente pédagogique
04 75 26 90 50 | isabelle.gregoire@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

- Envoi du dossier de candidature complété, signé et accompagné des pièces justificatives (page 4 du dossier de candidature) **avant le 31 MAI 2026**
- Participer à la journée de recrutement : entretien avec un jury et entretien de positionnement (prévue fin juin/début juillet 2026).
- Avoir un projet professionnel agricole/installation (conseillé/souhaité)
- Avoir au moins une année d'expérience professionnelle (souhaité)
- Avoir de l'expérience en agriculture : salariat, stage, bénévolat... (souhaité)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel de votre projet par l'équipe pédagogique, votre projet d'installation est le fil conducteur de votre formation.
- Entretiens individuels réguliers de suivi de la formation.
- Des cours et des travaux dirigés en présentiel en collectif, en salle ou sur le terrain.
- Travaux pratiques sur le terrain du CFPPA ou des exploitations agricoles partenaires.
- Visites de structures agricoles.
- Partage dématérialisé des supports et ressources.
- Travail individuel et travail collectif tutoré.
- Des périodes de stage (8 semaines), qui permettent la mise en pratique de savoirs faire en lien avec les notions théoriques, et de réunir des éléments techniques, économiques et commerciaux.

RYTHME DE LA FORMATION

Du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h00

Rythme hebdomadaire : 35h



→ Du 21 septembre 2026 au 25 juin 2027

→ Du 5 octobre 2026 au 25 juin 2027 *

**Pour les personnes titulaires d'un diplôme de niveau 4 ou +*



956 heures en centre et 280 heures en stage pratique pour un parcours complet.

Réduction de parcours :

- équivalences possibles selon le diplôme obtenu
- allègements de modules possibles selon vos expériences professionnelles antérieures, diplômes acquis précédemment ou formations en lien avec le diplôme.

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES

- 5 salles de cours
- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiments agricoles de 450 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers,...).
- Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main.
- Transformation : laboratoire de transformation, unité de distillation, alambic de 400 litres, séchoir à plantes
- Salle informatique et centre de documentation



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque capacité est évaluée de manière indépendante selon le plan d'évaluation et les épreuves basées sur des situations professionnelles. Formation sanctionnée par un diplôme national du Ministère de l'Agriculture BPREA (arrêté du 9 mars 2017), agrément par un jury permanent régional.

Le diplôme est délivré lorsque les 7 UC qui le constituent sont validées. Délivrance d'une attestation de suivi de formation. (les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant la durée de validité de l'option du BP).

Le BPREA est un diplôme national du Ministère de l'Agriculture de niveau 4 (<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bp/bp-rea>) inscrit au RNCP

(<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38093/#ancr1>)

COÛT ET FINANCEMENT

Prise en charge et rémunérations possibles selon votre statut :

- Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et l'Europe (FSE) pour tous les stagiaires, originaires d'Auvergne Rhône-Alpes ou non. Une prescription doit être établie par votre conseiller France Travail, Mission Locale, Cap Emploi ou ADOM (selon votre statut)
- CPF de transition professionnelle
- Financement individuel ou d'entreprise
- Rémunération par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et l'Europe (FSE) possible selon votre statut.

Coût pédagogique indicatif 15.02€ TTC de l'heure.
Devis établi à réception du dossier de candidature en se basant sur votre dossier de candidature (cf. possibilité d'individualisation).

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Poursuite de formation possible :

- Formation complémentaire type Certificat de spécialisation

Activité visée : installation en agriculture

Environnement de travail:

- Travail en extérieur avec dépendance aux conditions climatiques
- Secteur concurrentiel mais en fort développement ; peu d'emplois salariés

ACCESSIBILITÉ

Le CFPPA de Nyons est à 50 min de Montélimar, 1h15 de Valence et 1h00 d'Avignon.

Gares SNCF, les plus proches : Montélimar à 50km et Avignon à 70km.

Des bus assurent une liaison Nyons/Montélimar
<https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/d36x71-montelimar-grignan-nyons>

La ligne de bus ZOU n°985 « Valréas – Nyons – Avignon TGV » dessert également la gare TGV d'Avignon : <https://itineraires-zou.maregionsud.fr/fr/horaires/Zou%20!%20Proximit%C3%A99/BUS/ligne/985/direction/OUTWARD/41307>

Parking voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.



Terrain d'application pédagogique de 1.4 ha.



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE : FORMATEURS ET INTERVENANTS PROFESSIONNELS

FORMATEURS·TRICES PERMANENT·E·S

Isabelle GREGOIRE - Ingénieure Agronome. Formatrice production PPAM, biodynamie, Certiphyto, viticulture.

Arnault CHEVALIER - Ingénieur des travaux agricoles. Formateur biologie végétale, agronomie, oléiculture, apiculture.

Martial BOTTON - Maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes spécialisation écologie végétale d'altitude. Titulaire du BP REA PPAM du CFPPA de Nyons. Formateur production PPAM, botanique.

Juliette WALEK - Ingénieure horticole, Master 2 en pharmacognosie, licence professionnelle conseillère en herboristerie et produits de santé à base de plantes. Formatrice herboristerie, transformation des plantes médicinales

Rémy Margiela - Maîtrise de Sciences économiques, analyse politique. BPREA Productions Méditerranéennes de CFPPA de NYONS, Producteur/transformateur PPAM. Formateur en production de PPAM en FOAD et présentiel.

INTERVENANTS·TES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Christian PALLEIRO - Conseiller de gestion, BTS compta et gestion d'entreprise. Expérience de 19 ans à CER France, Responsable comptable dans diverses entreprises depuis plus de 20 ans.

Pernette JULIAN - Diplômée de l'ISARA. Chef de service développement rural CD26-chargée de mission CCBDP.

Fabien SANCHEZ - BTS logistique, licence logistique, BPREA PPAM. Producteur de PPAM, spécialiste gestion de projet.

Pierre-Yves MATHONNET - BTSA. Ancien technicien Chambre d'agriculture. Expert/conseiller de la filière PPAM AB

Philippe SCHOEFFERT - Ingénieur agronome en Chambre Agri. Exploitant agricole en PPAM, Expert PPAM et distillation

Florent LABUSSIÈRE - Licence de biologie des organismes et des populations, Master ingénierie en écologie et en gestion de la biodiversité. Titulaire du BPREA Productions méditerranéennes du CFPPA DE Nyons. Producteur et transformateur PPAM

Jean François ROUSSOT - animateur responsable de projet de développement territorial, Exploitant agricole depuis plus de 15 ans (distillation, cueillette), gestes et postures. Porte-parole des SIMPLES.

Nicolas DELVAL - Licence professionnelle en agronomie, agriculture et développement durable. Producteur de plantes aromatiques et huiles essentielles, cueilleur.

Jean-Baptiste GALLÉ - Docteur en pharmacie, producteur de PPAM.

Autres acteurs de l'herboristerie en France : Fédération des Paysans Herboristes, Syndicat SIMPLES, Association Française des Cueilleurs



Bâtiments agricoles 450m², serre 80m².

